

Du pain sur la planche

Gabrielle Anctil

Numéro 165, été 2020

Granges anciennes. L'art de tenir debout

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/93405ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN

0714-9476 (imprimé)

1923-2543 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Anctil, G. (2020). Du pain sur la planche. *Continuité*, (165), 28–31.

DOSSIER
GRANGES ANCIENNES

PRÉSERVATION

Du pain sur la p

Beaucoup de granges anciennes disparaissent des paysages québécois. Pour préserver celles qui subsistent, outils et propositions voient le jour. Tour d'horizon.

GABRIELLE ANCTIL



Fraîchement restaurée, la grange des Aubin fait l'objet d'une vidéo intitulée *L'île d'Orléans et son patrimoine agricole*, diffusée sur YouTube. Cette initiative s'inscrit dans une démarche du conseil des maires visant à évaluer le potentiel de conservation et de réhabilitation de cet héritage.

Source : MRC de L'île-d'Orléans

blanche

À l'entrée de l'île d'Orléans se dresse une coquette grange au toit bleu étincelant abritant Cassis Monna & Filles, une entreprise qui produit des alcools fins. Rénové en 2016, le bâtiment constitue désormais un élément essentiel de l'image de marque de ces liquoristes. « Nous sommes fières de notre patrimoine familial, dont la grange fait partie. Même si cela a augmenté le coût des travaux, nous avons tenu à mettre en valeur son style traditionnel », souligne Anne Monna, une des deux sœurs propriétaires.

La remise à neuf de la bâtisse n'a pourtant pas été sans embûches. Appuyées par des architectes spécialisés en rénovation patrimoniale, les Monna ont dû faire des choix crève-cœur, comme ajouter une annexe préfabriquée derrière la grange pour répondre au besoin d'espace. « Et ce n'est pas fini, se désole la chef d'entreprise. Nous avons des plans pour utiliser l'étage, mais pour ça, il faudra isoler le bâtiment. Ce faisant, nous devons sacrifier des détails architecturaux. D'ici quelques années, nous aurons peut-être seulement conservé la façade. »

À l'instar de ce bâtiment, de nombreuses granges du Québec ont connu des transformations qui ont permis de sauvegarder ces bijoux d'architecture rurale. Mais beaucoup continuent de se délabrer, parfois par négligence, souvent parce qu'elles ne conviennent plus aux pratiques agricoles modernes. Bonne nouvelle : des outils sont mis en place partout dans la province pour aider ceux qui voudraient leur donner une nouvelle vie.

Commencer par le commencement

« La première étape, c'est la sensibilisation, assure Éliane Trottier, agente de développement culturel de la MRC de Portneuf. Plus on parle du patrimoine agricole, plus on démontre sa valeur. » La MRC souhaite pallier le manque actuel d'information à ce sujet en produisant un guide de bonnes pratiques qui pourra aiguiller les propriétaires de vieilles granges vers les façons de prendre soin de leur patrimoine.

« Parfois, des mesures toutes simples peuvent avoir un impact énorme, souligne-t-elle. Par exemple, tondre régulièrement la pelouse ou éviter de planter des fleurs sur le pourtour du bâtiment permet à l'humidité de s'évaporer et prévient la pourriture. »

Car préserver une grange ancienne ne nécessite pas toujours des interventions de grande envergure. Certaines retouches bien réfléchies pourront parfois ajouter des années de vie à une bâtisse qu'on croyait perdue. « Beaucoup de mythes circulent à propos des coûts associés à la rénovation, rapporte Éliane Trottier. On entend parler d'entrepreneurs généraux qui déconseillent de faire des travaux parce que ce serait trop cher ; mais ces entrepreneurs ont-ils les compétences nécessaires pour réaliser de telles évaluations ? » D'où l'idée de fournir de l'information aux propriétaires, comme une liste d'entreprises spécialisées en la matière, pour les aider à prendre des décisions éclairées.

D'autres municipalités ont fait des pas dans le même sens. Avant-gardiste, la MRC de Coaticook a produit, il y a une dizaine d'années, un guide semblable à celui sur lequel travaille Éliane Trottier. Toujours disponibles sur son site Web, les 12 fiches vulgarisées visent à « encadrer les interventions effectuées sur les bâtiments agricoles et leur milieu immédiat », selon la MRC.

Ailleurs, la sensibilisation se fait plutôt en personne. Ingénieur consultant en patrimoine agricole bâti, Arthur Plumpton a par exemple lancé un vaste projet sur l'île d'Orléans pour déterminer l'état de santé d'une quarantaine d'anciens bâtiments agricoles, sur les 172 qu'on y recense. Il s'est adjoint l'aide d'André Casault, professeur à l'École d'architecture de l'Université Laval. En 2019, dans le cadre d'un cours d'architecture vernaculaire, M. Casault a demandé à ses étudiants de produire six maquettes à partir d'observations sur le terrain. En plus d'offrir une précieuse documentation, ce projet aura servi à sensibiliser les futurs architectes au patrimoine agricole québécois.



La grange de la cidrerie À l'orée du bois, à Saint-Antoine-de-Tilly, pourrait devenir un lieu d'activités culturelles et communautaires. Mais le propriétaire aura besoin d'aide pour réaliser ce projet.

Source : À l'orée du bois

Mais Arthur Plumpton ne se contente pas de réunir de l'information sur la situation actuelle. Il souhaite pousser l'exercice plus loin : accompagner certains propriétaires tout au long du processus de remise en état de leur grange, fournil ou autre poulailler. Il espère voir des résultats aussi rapidement qu'en 2021.

L'ingénieur anticipe tout de même un défi important : trouver une nouvelle utilité à ces vieux bâtiments.

Vocation à repenser

« Une dépense de cinq sous paraîtra toujours trop importante à l'agriculteur s'il n'est pas convaincu de l'utilité du bâtiment », lance Dominique Poirat, architecte au Service d'aide-conseil en rénovation patrimoniale (SARP). Arthur Plumpton abonde dans le même sens : « Les rénovations seront faites seulement si les propriétaires y voient un avantage économique. » La solution ? Trouver de nouveaux usages aux bâtisses anciennes.

Plus facile à dire qu'à faire alors que la machinerie ne passe plus dans les portes des vieilles granges, où il est par ailleurs difficile d'installer une ventilation moderne ou un système de réfrigération. Beaucoup de ces bâtiments anciens finissent par servir de débarras ou, pire, deviennent la proie de voleurs attirés par les prix élevés du bois de grange — populaire en décoration intérieure. Dominique Poirat constate aussi le peu d'intérêt porté à la dimension agricole du patrimoine. « Le SARP travaille beaucoup plus souvent sur des bâtiments

commerciaux ou sur des églises de village. En une dizaine d'années, on a peut-être fait deux projets de restauration d'éléments du patrimoine agricole. »

Comment donner un second souffle à nos granges, alors ? Les idées ne manquent pas. Ancien président de l'Ordre des urbanistes, Serge Filion rêve de voir le Québec emboîter le pas au Val de Loire. Dans cette région de France inscrite sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis l'an 2000, certaines granges arborent... des panneaux solaires. « On peut imaginer un partenariat avec Hydro-Québec à qui les agriculteurs vendraient leurs surplus d'électricité, ce qui constituerait pour eux un revenu supplémentaire », s'enthousiasme-t-il. L'urbaniste émérite rappelle qu'en Ontario, le programme microFIT permettait jusqu'en 2016 aux particuliers de doter leurs petites fermes de panneaux solaires d'une capacité maximale de 10 kW. Le site Web de la Fédération d'agriculture de l'Ontario rapporte que les fermiers ont alors obtenu jusqu'à 12 500 \$ de revenus annuels grâce à cette initiative. De quoi en titiller plus d'un. Mais cet équipement ne viendrait-il pas dénaturer le paysage ? « On n'a qu'à les installer sur le versant qui n'est pas visible de la route », rétorque Serge Filion.

Pour d'autres, la préservation des granges passe plutôt par un changement de vocation : musée, boutique d'antiquaire, galerie d'art, centre d'interprétation... Jérôme Aubin, propriétaire du verger et de la cidrerie À l'orée du bois, à Saint-Antoine-de-Tilly, souhaite par exemple que sa grange serve de théâtre d'été et devienne accessible à

Deux guides à consulter

- Guide des bonnes pratiques pour la conservation et la mise en valeur des bâtiments agricoles de la MRC de Charlevoix (mrccharlevoix.ca, sous l'onglet Culture et patrimoine, puis Outils et documentation)
- Guide de bonnes pratiques en patrimoine agricole de la MRC de Coaticook (mrcdecoaticook.qc.ca, sous l'onglet Services, puis Culture et patrimoine, et enfin Patrimoine bâti)



Jusqu'en 2015, le programme pilote de multifonctionnalité de l'agriculture du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec finançait la remise à neuf de granges anciennes comme celle de la ferme L'Arc-en-ciel du Paradis, à Cap-Santé. Depuis, aucune aide provinciale n'existe pour ce type de bâtiment.

Source : L'Arc-en-ciel du Paradis

toute la communauté. Mais du rêve à la réalité, il y a beaucoup d'étapes. « La grange fait partie de l'identité de mon entreprise et de celle du village, souligne-t-il. La fromagerie locale l'a même mise sur ses étiquettes. Je veux vraiment la préserver. Sauf que j'ai déjà une entreprise. Je ne pourrai pas porter un projet comme ça tout seul à bout de bras. » Le pomiculteur s'est tout de même adjoint les services d'aide-conseil de la Clinique d'architecture patrimoniale en Chaudière-Appalaches (CAPCHA) afin d'obtenir un rapport d'évaluation du bâtiment qui pourra le guider pour les prochaines étapes de rénovation.

Bâtons dans les roues

Malgré tout, une réalité viendra peut-être modifier les plans de Jérôme Aubin : les lois d'urbanisme du Québec. À moins de profiter d'un droit acquis, un bâtiment doit conserver son usage agricole, même après sa rénovation. Pour Anne Monna, ces lois auraient besoin d'un coup de balai : « Nous possédons une seconde terre où se trouve une autre grange. Comme celle-là n'est pas associée à notre entreprise, elle n'a pas la plus-value de notre grange principale. Si nous pouvions lui attribuer un nouvel usage, peut-être en la transformant en habitation pour touristes, nous pourrions la remettre à neuf. Mais dans la situation actuelle, on se demande pourquoi on se donnerait autant de mal. »

« Il ne faut pas toucher à ces lois ! réplique Éliane Trottier. Elles ont été mises en place pour protéger les plus beaux milieux agricoles de la vallée du Saint-Laurent, qui subissent beaucoup de pression pour permettre d'autres types de développement. » M^{me} Trottier reconnaît tout de même que les contraintes ne sont pas toujours faciles à concilier avec le désir de préserver les bâtiments anciens. Comme solution, elle invite les municipalités à modifier leurs règlements pour accorder un peu plus de souplesse aux propriétaires. Par exemple, dans le Schéma d'aménagement de la MRC de Portneuf mis en place l'an dernier, on autorise précisément l'entreposage de matériel dans les constructions agricoles dé-

saffectées. « C'est une pratique courante dans les autres MRC, mais pas légale si elle n'est pas mentionnée dans leurs schémas d'aménagement », rappelle l'agente de développement culturel.

Une autre embûche se dresse sur la route de ceux qui désirent préserver leur vieille grange : le financement. Le provincial n'offre aucune aide à la remise à neuf d'un tel bâtiment depuis la fin du programme pilote de multifonctionnalité de l'agriculture du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), en 2015. Ce programme a pourtant produit de beaux résultats, note Éliane Trottier, qui pointe la ferme L'arc-en-ciel du Paradis, à Cap-Santé (dans la MRC de Portneuf), où la grange est devenue un pavillon d'accueil pour l'autocueillette. « La rénovation de ce bâtiment participe au succès de l'entreprise », résume-t-elle. Pour le moment, rien n'indique que le projet pilote du MAPAQ connaîtra une suite.

Devant ces entraves, il faudra de toute évidence rassembler les compétences d'experts de divers milieux afin de trouver des solutions porteuses d'avenir. Par ailleurs, Anne Monna voit beaucoup de potentiel dans la popularité grandissante de l'agrotourisme. « Le ministère de la Culture présente parfois notre grange comme un exemple de reconstruction réussie. Manifestement, il y a de l'intérêt pour des projets comme le nôtre », souligne-t-elle. Et ce ne sont pas seulement les fonctionnaires qui ont été charmés, si l'on se fie aux nombreux autocars qui amènent les touristes chez Cassis Monna & Filles, tout au long de l'été.

Peut-être l'engouement pour les produits du terroir ira-t-il de pair avec le désir de fréquenter un lieu rempli d'histoire ? L'image est idyllique. Mais pour y arriver, il reste encore beaucoup de travail à accomplir. ♦

Gabrielle Anctil est journaliste indépendante.
